

# **Document d'informations** clés

## **Objectif**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### **Produit**

| Nom du produit            | Produit (sous forme de titre de créance) Phoenix avec remboursement par anticipation et barrière de 9 ans et 5 mois lié à l'indice Euronext G Stellantis 020522 Decrement 1.20              |
|---------------------------|---|
| Identificateur du produit | ISIN: XS2482695371   Valoren: 127132616   |
| Initiateur du produit     | Goldman Sachs Finance Corp International Ltd, faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510104 pour de plus amples informations) |
| Autorité compétente       | Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd en ce qui concerne ce document d'informations clés.                           |
| Date du document          | 14 février 2024 à 4:54:45, heure locale à Paris   |

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce produit?

**Type** 

Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit génère des intérêts, mais ces derniers ne sont pas garantis. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit sont garanties par The Goldman Sachs Group, Inc.

Le produit a une durée déterminée et sera échu le 8 août 2033, à moins qu'un événement de remboursement par anticipation se produise

Durée **Objectifs** 

Le produit génère des intérêts liés à la performance de l'actif sous-jacent (comme défini ci-dessous). Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance de l'indice Euronext G Stellantis 020522 Decrement 1.20 (l'actif sous-jacent). En outre, vous prenez le risque de perdre une partie ou l'intégralité de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit sera échu au plus tard le 8 août 2033. Toutefois, le produit peut être remboursé par anticipation en fonction de la performance de l'actif sous-jacent. Chaque titre de créace a une valeur rominale de 1 000 EUR. Le prix d'émission est fixé à 100,00% de la valeur nominale. Le produit sera coté à la bourse Luxembourg Stock Exchange (Main Segment). La date d'émission est le 22 juin 2023.

Le rendement de ce produit est déterminé en fonction de la performance d'un actif sous-jacent modifié, qui est calculée en réinvestissant tous les dividendes bruts payés par le(s) composant(s) de l'actif sous-jacent et en soustrayant un Décrément prédéfini, Si les dividendes réels payés par le(s) composant(s) de l'actif sous-jacent sont inférieurs au Décrément prédéfini, Si les dividendes réels payés par le(s) composant(s) de l'actif sous-jacent sont inférieurs au Décrément prédéfini, la performance modifiée de l'actif sous-jacent sera pénalisée par rapport à la performance "price return". Par contre, si les dividendes réels payés par le(s) composant(s) de l'actif sous-jacent est/sont supérieur(s) au Décrément prédéfini, la performance modifiée de l'actif sous-jacent sera améliorée par rapport à la performance "price return" traditionnelle.

Décrément prédéfini: Le Décrément prédéfini pour l'actif sous-jacent est indiqué dans le tableau ci-dessous. Le Décrément prédéfini est un montant annualisé et est détaché quotidiennement.

| Actif sous-jacent                           | Décrément prédéfini |  |
|---|---------------------|--|
| Euronext G Stellantis 020522 Decrement 1.20 | 1,20 EUR            |  |

Intérêts: Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent, à une date d'observation des intérêts, est supérieur ou égal à 9,6631693 EUR (65,00% du cours de référence initial), vous recevrez à la date de paiement des intérêts correspondante des intérêts d'un montant de 22,50 EUR pour chaque titre de créance que vous détiendrez. Dans ce cas, vous recevrez également 22,50 EUR pour toutes les dates de paiement des intérêts précédentes pour lesquelles aucun intérêt n'aura été payé.

| Date d'observation des intérêts | Date de paiement des intérêts | Paiement des intérêts |
|---------------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| 31 octobre 2023                 | 7 novembre 2023               | 22,50 EUR             |
| 31 janvier 2024                 | 7 février 2024                | 22,50 EUR*            |
| 30 avril 2024                   | 8 mai 2024                    | 22,50 EUR*            |
| 31 juillet 2024                 | 7 août 2024                   | 22,50 EUR*            |
| 31 octobre 2024                 | 7 novembre 2024               | 22,50 EUR*            |
| 31 janvier 2025                 | 7 février 2025                | 22,50 EUR*            |
| 30 avril 2025                   | 8 mai 2025                    | 22,50 EUR*            |
| 31 juillet 2025                 | 7 août 2025                   | 22,50 EUR*            |
| 31 octobre 2025                 | 7 novembre 2025               | 22,50 EUR*            |
| 2 février 2026                  | 9 février 2026                | 22,50 EUR*            |
| 30 avril 2026                   | 8 mai 2026                    | 22,50 EUR*            |
| 31 juillet 2026                 | 7 août 2026                   | 22,50 EUR*            |
| 2 novembre 2026                 | 9 novembre 2026               | 22,50 EUR*            |
| 1 février 2027                  | 8 février 2027                | 22,50 EUR*            |
| 30 avril 2027                   | 7 mai 2027                    | 22,50 EUR*            |
| 2 août 2027                     | 9 août 2027                   | 22,50 EUR*            |
| 1 novembre 2027                 | 8 novembre 2027               | 22,50 EUR*            |
| 31 janvier 2028                 | 7 février 2028                | 22,50 EUR*            |
| 2 mai 2028                      | 9 mai 2028                    | 22,50 EUR*            |
| 31 juillet 2028                 | 7 août 2028                   | 22,50 EUR*            |
| 31 octobre 2028                 | 7 novembre 2028               | 22,50 EUR*            |
| 31 janvier 2029                 | 7 février 2029                | 22,50 EUR*            |
| 30 avril 2029                   | 8 mai 2029                    | 22,50 EUR*            |
| 31 juillet 2029                 | 7 août 2029                   | 22,50 EUR*            |
| 31 octobre 2029                 | 7 novembre 2029               | 22,50 EUR*            |
| 31 janvier 2030                 | 7 février 2030                | 22,50 EUR*            |
| 30 avril 2030                   | 8 mai 2030                    | 22,50 EUR*            |
| 31 juillet 2030                 | 7 août 2030                   | 22,50 EUR*            |
| 31 octobre 2030                 | 7 novembre 2030               | 22,50 EUR*            |
| 31 janvier 2031                 | 7 février 2031                | 22,50 EUR*            |
| 30 avril 2031                   | 8 mai 2031                    | 22,50 EUR*            |
| 31 juillet 2031                 | 7 août 2031                   | 22,50 EUR*            |
| 31 octobre 2031                 | 7 novembre 2031               | 22,50 EUR*            |
| 2 février 2032                  | 9 février 2032                | 22,50 EUR*            |
| 30 avril 2032                   | 7 mai 2032                    | 22,50 EUR*            |
| 2 août 2032                     | 9 août 2032                   | 22,50 EUR*            |
| 1 novembre 2032                 | 8 novembre 2032               | 22,50 EUR*            |
| 31 janvier 2033                 | 7 février 2033                | 22,50 EUR*            |
| 2 mai 2033                      | 9 mai 2033                    | 22,50 EUR*            |
| 1 août 2033                     | 8 août 2033                   | 22,50 EUR*            |

Fonction du remboursement par anticipation: Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent, à une date d'observation du remboursement par anticipation, est supérieur ou égal au niveau de la barrière de remboursement par anticipation considérée, le produit terminera à la date de paiement du remboursement par anticipation correspondante. Dans ce cas, vous recevrez 1 000,00 EUR pour chaque titre de créance que vous détiendrez en plus de tout intérêt dû à ou autour de cette date.

| Date d'observation du<br>remboursement par anticipation | Date de paiement du<br>remboursement par anticipation | Barrière du remboursement par anticipation | Paiement du remboursement par anticipat |
|---|---|--|---|
| 31 juillet 2024   | 7 août 2024   | 14,8664143 EUR*                            | 1 000,00 EUR                            |
| 31 octobre 2024   | 7 novembre 2024                                       | 14,12309359 EUR**                          | 1 000,00 EUR                            |
| 31 janvier 2025   | 7 février 2025  | 13,37977287 EUR***                         | 1 000,00 EUR                            |
| 30 avril 2025   | 8 mai 2025  | 12,63645216 EUR****                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 juillet 2025   | 7 août 2025   | 11,89313144 EUR*****                       | 1 000,00 EUR                            |
| 31 octobre 2025   | 7 novembre 2025                                       | 11,14981073 EUR*****                       | 1 000,00 EUR                            |
| 2 février 2026  | 9 février 2026  | 10,40649001 EUR******                      | 1 000,00 EUR                            |
| 30 avril 2026   | 8 mai 2026  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 juillet 2026   | 7 août 2026   | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 2 novembre 2026   | 9 novembre 2026                                       | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 1 février 2027  | 8 février 2027  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 30 avril 2027   | 7 mai 2027  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 2 août 2027   | 9 août 2027   | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 1 novembre 2027   | 8 novembre 2027                                       | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 janvier 2028   | 7 février 2028  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 2 mai 2028  | 9 mai 2028  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 juillet 2028   | 7 août 2028   | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 octobre 2028   | 7 novembre 2028                                       | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 janvier 2029   | 7 février 2029  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 30 avril 2029   | 8 mai 2029  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 juillet 2029   | 7 août 2029   | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 octobre 2029   | 7 novembre 2029                                       | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 janvier 2030   | 7 février 2030  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 30 avril 2030   | 8 mai 2030  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 juillet 2030   | 7 août 2030   | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 octobre 2030   | 7 novembre 2030                                       | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 janvier 2031   | 7 février 2031  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 30 avril 2031   | 8 mai 2031  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 juillet 2031   | 7 août 2031   | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 octobre 2031   | 7 novembre 2031                                       | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 2 février 2032  | 9 février 2032  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 30 avril 2032   | 7 mai 2032  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 2 août 2032   | 9 août 2032   | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 1 novembre 2032   | 8 novembre 2032                                       | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 31 janvier 2033   | 7 février 2033  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |
| 2 mai 2033  | 9 mai 2033  | 9,6631693 EUR******                        | 1 000,00 EUR                            |

### Remboursement à l'échéance:

Cette section s'applique uniquement si aucun remboursement par anticipation ne se produit, comme décrit ci-dessus.

Le 8 août 2033, pour chaque titre de créance que vous détiendrez:

- Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 1 août 2033 est au moins égal au niveau de la barrière, vous recevrez 1 000,00 EUR; ou
- Sinon, vous recevrez 1 000,00 EUR multiplié par (i) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 1 août 2033 divisé par (ii) le prix d'exercice de l'actif sous-jacent. Le cours de référence initial de l'actif sous-jacent est 14,8664143 EUR, ce qui est le cours de clôture le plus bas observé le 9 juin 2023, 30 juin 2023 ou 31 juillet 2023.

Le prix d'exercice est égal à 14,8664143 EUR, ce qui correspond à 100,00% du cours de référence initial décimale(s). Le niveau de la barrière est égal à 7,43320715 EUR, ce qui correspond à 50,00% du cours de référence initial. Le niveau de barrière des intérêts est 9,6631693 EUR qui est égal à 65,00% du cours de référence initial.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

# visés

Investisseurs de détail Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

- ont des connaissances avancées et une compréhension complète du produit, de son marché et de ses risques et avantages spécifiques, ainsi qu'une expérience pertinente dans le 1. secteur financier, incluant notamment des opérations fréquentes ou des participations importantes dans des produits de nature, de risque et de complexité similaires
- recherchent un revenu, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée;
- 3 acceptent le risque que l'émetteur ou le garant puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement;
- sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et
- suivent les recommandations d'un conseiller professionnel

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



---------------------



Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 8 août 2033. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

<sup>\*\*</sup> Correspondant à 95,00% du cours de référence initial.

<sup>\*\*\*</sup> Correspondant à 90,00% du cours de référence initial.

<sup>\*\*\*\*</sup> Correspondant à 85,00% du cours de référence initial.

<sup>\*\*\*\*\*</sup> Correspondant à 80,00% du cours de référence initial. \*\*\*\*\*\* Correspondant à 75,00% du cours de référence initial.

<sup>\*\*\*\*\*\*\*</sup> Correspondant à 70,00% du cours de référence initial.

<sup>\*\*\*\*\*\*</sup> Correspondant à 65,00% du cours de référence initial.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé ou de tout intérêt que vous pouvez recevoir dans le cadre de l'investissement

# Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentes représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:

Jusqu'à ce que le produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance

Ceci peut être différent selon le scénario et est indiqué dans le tableau

Exemple d'investissement: 10 000 00 FUR Si vous sortez après 1 an par anticipation ou à l'échéance Minimum Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est remboursé après 5 mois Rendement en pourcentage (non annualisé) et 3 semaines) 10 307 FUR Défavorable Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est remboursé après 5 mois Rendement en pourcentage (non annualisé) Intermédiaire Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est remboursé après 5 mois Rendement en pourcentage (non annualisé) et 3 semaines) Favorable Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts 10 307 EUR Ce que vous pourriez obtenir après dédut (le produit est remboursé après 5 mois Rendement en pourcentage (non annualisé) et 3 semaines)

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée de l'actif de référence pendant une période jusqu'à 5 années. En cas de remboursement anticipé, il a été supposé qu'aucun réinvestissement n'a été réalisé. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

# Que se passe-t-il si Goldman Sachs Finance Corp International Ltd n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvables, et si le garant devient également insolvable ou ne peut pas payer l'intégralité du montant garanti, vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

### Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résillé à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé:

- que 10 000,00 EUR sont investis
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée

|                              | Si le produit est remboursé par anticipation<br>à la première date possible, le 7 août 2024 | Si le produit se termine de manière anticipée le 7 août 2030 |
|------------------------------|---|--|
| Coûts totaux                 | 42 EUR  | 42 EUR   |
| Incidence des coûts annuels* | 0,4%  | 0,1% chaque année  |

\*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,2% avant déduction des coûts et de 7,1% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

# Composition des coûts

|   | Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie  | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 0,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.   | 0 EUR                     |
| Coûts de sortie   | 1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement ai vous sortez avant échéance. Si un remboursement anticipé se produit ou si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû. | 99 EUR                    |
|   | Coûts récurrents prélevés chaque année   |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,8% de votre montant d'investissement chaque année. Ceci est une estimation des coûts réels.  | 79 EUR                    |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### Période de détention recommandée: 9 ans et 5 mois

La période de détention recommandée pour le produit est de 9 ans et 5 mois car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un remboursement par anticipation ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur http://www.gspriips.eu. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

### **Autres informations pertinentes**

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur http://www.gspriips.eu.